



APPEL D'OFFRES

RÉFLECTION DE VOIRIE ET PAVAGE

ROUTE KIROUAC ET 5^E RANG

PROJET N° 20250268

PROJET : La Ville de Warwick demande des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection de voirie et de pavage de la route Kirouac sur une longueur approximative de 1 697 m, ainsi que pour le 5^e Rang sur une longueur approximative de 390 m. Ces travaux incluent notamment :

- a) Remplacement d'un ponceau transversal en TTOG pour du PEHD de 1 200 mm de diamètre sur la route Kirouac, incluant le remblai avec transition longitudinale;
- b) Construction d'une transition longitudinale pour une zone instable sur la route Kirouac, incluant la mise en place d'un drain de fondation;
- c) Remplacement de glissières de sécurité sur la route Kirouac, d'une longueur d'environ 160 m.
- d) Décohésionnement du pavage existant sur une longueur d'environ 2 087 m;
- e) Pose d'une couche unique d'enrobé bitumineux ESG-14 sur environ 2 087 m;
- f) Rechargement des accotements sur 2 087 m;
- g) Marquage de la chaussée et ajout de panneaux de signalisation;
- h) Réfection de surface et d'entrées privées.

DOCUMENTS DISPONIBLES : Le document complet d'appel d'offres peut être obtenu à compter du 14 janvier 2026 en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) par téléphone au 1 (866) 669-7326, ou en consultant le site Web (www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence 20109747. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par le SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

GARANTIE DE SOUMISSION : Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission incluant les taxes, sous forme d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé.

ADMISSIBILITÉ : Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et dans les territoires visés par l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : Les soumissions scellées seront reçues **jusqu'à 11 heures, le jeudi 5 février 2026**, à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick (Québec) J0A 1M0. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. La date limite fixée pour la réception des plaintes à l'égard du processus de demande de soumissions est le 26 janvier 2026.

La Ville de Warwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Warwick, ce 14 janvier 2026.

**Matthieu Levasseur, M.A.P.
Directeur général
Ville de Warwick**